



Procès-verbal
Le vendredi 12 décembre 2003 - n° 41

10 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Séguin, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Finances, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 568-20031212)

M. Bellemare, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel du Collège des médecins du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 569-20031212)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Un avis de classement de la Commission sur le classement d'un bien culturel concernant le site historique et archéologique du Fort-Senneville de Montréal ;

(Dépôt n° 570-20031212)

Le rapport annuel de la Société de développement des entreprises culturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 571-20031212)

12 décembre 2003

Le rapport annuel du Conseil des arts et des lettres, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003, ainsi qu'une annexe intitulée *Subventions et bourses accordées aux organismes et aux artistes professionnels en 2002-2003*.

(Dépôt n° 572-20031212)

Dépôts de pétitions

Mme Delisle (Jean-Talon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 133 citoyens et citoyennes de la circonscription de Jean-Talon, concernant l'accessibilité aux études.

(Dépôt n° 573-20031212)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés trois extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 122 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve, par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) ;

(Dépôt n° 574-20031212)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 875 locataires d'habitations à loyer modique du Québec, par Mme Loiselle (Saint-Henri-Sainte-Anne) ;

(Dépôt n° 575-20031212)

— le troisième, extrait d'une pétition signée par 165 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Marquette, par M. Ouimet (Marquette).

(Dépôt n° 576-20031212)

12 décembre 2003

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Vien (Bellechasse) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 041 citoyens et citoyennes de Bellechasse, concernant le quota trimestriel de visites médicales dans la circonscription de Bellechasse.

(Dépôt n° 577-20031212)

M. Bachand (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 30 locataires d'habitations à loyer modique de Victoriaville, concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique.

(Dépôt n° 578-20031212)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne) dépose :

Divers documents préparés par le Réseau des femmes des Laurentides, le Syndicat de la fonction publique du Québec et le Groupe des 13, concernant la prise de position de groupes de femmes envers des politiques gouvernementales.

(Dépôt n° 579-20031212)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux entreprises lauréates des Grands Prix québécois de la qualité qui ont été remis le 27 novembre dernier.

12 décembre 2003

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale se réunisse lundi prochain, le
15 décembre 2003, à compter de 10 heures.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **41** en annexe)

Pour: **59** Contre: **37** Abstention: **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, et du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal ;
- la Commission des affaires sociales, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales et modifiant la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, et du projet de loi n° 25, Loi sur les agences de

12 décembre 2003

développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 26, Loi sur la protection des sépultures des anciens combattants et des sépultures de guerre.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 27, Loi sur l'aquaculture commerciale.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

12 décembre 2003

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Audet, ministre du Développement économique et régional, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur les coopératives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 09.

Adoption

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Audet, ministre du Développement économique et régional, proposant que le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur les coopératives, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, propose que le projet de loi n° 14, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives et prévoyant certaines dispositions particulières en matière forestière applicables aux activités d'aménagement forestier antérieures au 1^{er} avril 2006, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 14 est adopté.

12 décembre 2003

12 décembre 2003

Adoption

M. Reid, ministre de l'Éducation, propose que le projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 19 est adopté.

M. Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, propose que le projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi sur les mines, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 13 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

M. Descoteaux (Groulx) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant Cimetière Protestant Hillcrest de Deux-Montagnes, soit adopté.

La motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

Adoption

M. Descoteaux (Groulx) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant Cimetière Protestant Hillcrest de Deux-Montagnes, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 202 est adopté.

12 décembre 2003

À 18 h 01, M. Sirros, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 04.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 27 novembre 2003, sur la motion de Mme Théberge, ministre déléguée à la Famille, proposant que le principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance concernant les places donnant droit à des subventions, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 42 en annexe)

Pour: **55** Contre: **29** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 32 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 32 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 10 décembre 2003, sur la motion de M. Després, ministre du Travail, proposant que le principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 43 en annexe)

Pour: **56** Contre: **28** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 31 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 31 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 décembre 2003, sur la motion de M. Audet, ministre du Développement économique et régional, proposant que le principe du projet de loi n° 34, Loi sur le ministère du Développement économique et régional, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 44 en annexe)

Pour: **52** Contre: **30** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 34 est adopté.

12 décembre 2003

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 34 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que les travaux soient ajournés au lundi 15 décembre 2003, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 23 h 49, M. le Président lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au lundi 15 décembre 2003, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 12 décembre 2003, à 16 h 10, à Sillery, en présence de Mme Giguère, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Paul-Arthur Gendreau, Administrateur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 37 Loi n° 2 sur les crédits, 2003-2004

Le Président

MICHEL BISSONNET

12 décembre 2003

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Dupuis, leader du gouvernement :

(Vote n° 41)

POUR - 59

Auclair	Charlebois	Jérôme-Forget	Reid
Audet	Cholette	L'Ecuyer	Rioux
Bachand	Clermont	Lamquin-Éthier	Séguin
Béchar	Copeman	Legault	Soucy
Bellemare	Corbeil	(Chambly)	Théberge
Bergman	Couillard	Lessard	Thériault
Bernard	Courchesne	Loiselle	(Anjou)
Bernier	Cusano	MacMillan	Tomassi
Blackburn	Delisle	Marsan	Vallières
Bordeleau	Descoteaux	Mercier	Vien
Bouchard	Dubuc	Moreau	Williams
(Mégantic-Compton)	Dupuis	Morin	
Brodeur	Gabias	(Montmagny-L'Islet)	
Chagnon	Gaudet	Ouimet	
Charest	Gauthier	Paquet	
(Sherbrooke)	Hamad	Paquin	
Charest	Hamel	Pelletier	
(Matane)	Houda-Pepin	Perreault	

CONTRE - 37

Arseneau	Cousineau	Létourneau	Simard
Beaudoin	Deslières	Maltais	St-André
Boisclair	Doyer	Marois	Thériault
Bouchard	Dufour	Morin	(Masson)
(Vachon)	Harel	(Nicolet-Yamaska)	Tremblay
Boucher	Jutras	Pagé	Turp
Bourdeau	Landry	Papineau	Valois
Caron	Legendre	Picard	Vermette
Champagne	Léger	Pinard	
Charest	Lelièvre	Robert	
(Rimouski)	Lemieux	Roy	

12 décembre 2003

Sur la motion de Mme Thériberge, ministre déléguée à la Famille, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance concernant les places donnant droit à des subventions :

(Vote n° 42)

POUR - 55

Auclair	Charlebois	Hamel	Perreault
Audet	Cholette	Houda-Pepin	Reid
Bachand	Clermont	L'Ecuyer	Rioux
Beauchamp	Copeman	Lamquin-Éthier	Séguin
Béchar	Couillard	Legault	Soucy
Bellemare	Cusano	(Chambly)	Thériberge
Bergman	Delisle	Lessard	Thériault
Bernard	Descoteaux	Loiselle	(Anjou)
Bernier	Després	Marsan	Tomassi
Blackburn	Dupuis	Mercier	Vallières
Bordeleau	Dubuc	Moreau	Vien
Bouchard	Fournier	Morin	Williams
(Mégantic-Compton)	Gabias	(Montmagny-L'Islet)	
Brodeur	Gaudet	Ouimet	
Charest	Gauthier	Paquet	
(Matane)	Hamad	Paquin	

CONTRE - 29

Arseneau	Cousineau	Lemieux	Simard
Beaudoin	Doyer	Maltais	St-André
Boisclair	Grondin	Marois	Thériault
Bouchard	Harel	Morin	(Masson)
(Vachon)	Legault	(Nicolet-Yamaska)	Tremblay
Caron	(Rousseau)	Pagé	Turp
Champagne	Legendre	Papineau	Vermette
Charest	Léger	Pinard	
(Rimouski)	Lelièvre	Robert	

Sur la motion de M. Després, ministre du Travail, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail :

(Vote n° 43)

POUR - 56

Auclair	Charlebois	Hamad	Paquin
Audet	Cholette	Hamel	Perreault
Bachand	Clermont	Houda-Pepin	Reid
Beauchamp	Copeman	L'Ecuyer	Rioux
Béchar	Couillard	Lamquin-Éthier	Séguin
Bellemare	Cusano	Legault	Soucy
Bergman	Delisle	(Chambly)	Théberge
Bernard	Descoteaux	Lessard	Thériault
Bernier	Després	Loiselle	(Anjou)
Blackburn	Dubuc	Marsan	Tomassi
Bordeleau	Dupuis	Mercier	Vallières
Bouchard	Fournier	Moreau	Vien
(Mégantic-Compton)	Gabias	Morin	Williams
Brodeur	Gaudet	(Montmagny-L'Islet)	
Charest	Gauthier	Ouimet	
(Matane)	Grondin	Paquet	

CONTRE - 28

Arseneau	Cousineau	Létourneau	St-André
Beaudoin	Doyer	Maltais	Thériault
Boisclair	Harel	Morin	(Masson)
Bouchard	Legault	(Nicolet-Yamaska)	Tremblay
(Vachon)	(Rousseau)	Pagé	Turp
Caron	Legendre	Papineau	Vermette
Champagne	Léger	Pinard	
Charest	Lelièvre	Robert	
(Rimouski)	Lemieux	Simard	

12 décembre 2003

Sur la motion de M. Audet, ministre du Développement économique et régional, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 34, Loi sur le ministère du Développement économique et régional :

(Vote n° 44)

POUR - 52

Auclair	Charlebois	L'Ecuyer	Rioux
Audet	Cholette	Lamquin-Éthier	Soucy
Bachand	Clermont	Legault	Théberge
Beauchamp	Copeman	(Chambly)	Thériault
Béchar	Couillard	Lessard	(Anjou)
Bellemare	Cusano	Loiselle	Tomassi
Bergman	Delisle	Marsan	Vallières
Bernard	Descoteaux	Mercier	Vien
Bernier	Dubuc	Moreau	Williams
Blackburn	Dupuis	Morin	
Bordeleau	Fournier	(Montmagny-L'Islet)	
Bouchard	Gabias	Ouimet	
(Mégantic-Compton)	Gaudet	Paquet	
Brodeur	Gauthier	Paquin	
Charest	Hamad	Perreault	
(Matane)	Hamel	Reid	

CONTRE - 30

Arseneau	Cousineau	Lemieux	Robert
Beaudoin	Doyer	Létourneau	Simard
Boisclair	Grondin	Maltais	St-André
Bouchard	Harel	Marois	Thériault
(Vachon)	Legault	Morin	(Masson)
Caron	(Rousseau)	(Nicolet-Yamaska)	Tremblay
Champagne	Legendre	Pagé	Turp
Charest	Léger	Papineau	Vermette
(Rimouski)	Lelièvre	Pinard	